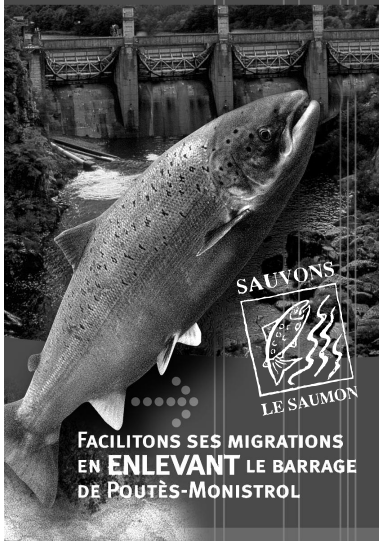


Campagne pour l'effacement des barrages EDF de Poutès sur l'Allier, Vezins, la Roche qui Boit sur la Sélune



2010 Année Internationale de la Biodiversité

PARCE QUE LE SAUMON DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER EST UNIQUE



Les nouvelles :

1. Le Programme Opérationnel du Plan Loire échappe au « dégagement d'office ».
2. La pêche au saumon enfin interdite au large de l'estuaire de la Loire.
3. Japon : succès contre le projet de barrage sur la Kuma, 48 projets gelés.
4. Bétonner le Rizzanese : une « action sociétale » d'EDF.
5. Appel d'offre pour des barrages écrêteurs à St Etienne : la charrue avant les bœufs ?
6. Poissons d'eau douce de France : plus d'une espèce sur cinq menacée.

Campagne soutenue par :



LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL DU PLAN LOIRE ÉCHAPPE AU « DÉGAGEMENT D'OFFICE »

Destinataires : Fédération du Saumon Atlantique, Fédération Nationale de la Pêche en France, FNE, APS, Fédérations de Pêche de Lozère, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loir et Cher, AAPPMA de Langeac, AIDSA, Anper TOS, AIIPLB, Les Amis de la Terre, Liaison Eau 2000, SOS Loire Vivante, AADPPMFEDLB, Frane, Agir pour l'environnement, LPO Auvergne, LPO Haute-Loire, Nature Haute-Loire, LOGRAMI, CMSA, Club des Pêcheurs Sportifs Forez Velay, FFPML, Les Naturalistes Orléanais, Greenpeace, Fondation Nature et découvertes / Patagonia / Lafuma, NASF.

Le Programme Opérationnel du Plan Loire échappe au « dégagement d'office ».

Cela ne sera pas la page la plus glorieuse du Plan Loire, qui réunissait sa conférence annuelle des acteurs le 18 décembre dernier à Angers, en présence d'une délégation hongroise qui a présenté la stratégie régionale sur le Danube, qui traverse 19 pays : la Loire, à côté, c'est simple. Pour sa troisième phase (2007-2013) le Plan Loire a obtenu, suite à un important engagement de l'EP Loire, un appui financier de l'Europe, avec 34 millions d'euros sur un total de 300 Millions.

En introduction, le préfet de région Pays de Loire, Jean Daubigny, a présenté la future restauration de l'estuaire, tenu des propos forts sur l'élaboration d'une « culture nouvelle où le contrôle de la nature n'est plus une obsession », l'utilisation de la « force propre du fleuve » étant préférée à la « canalisation du fleuve sauvage ». Il a insisté sur l'Europe, la construction d'un modèle « ni contre les hommes ni contre la nature ». Plutôt agréable.

Coralie Noël, de l'OIE, a elle insisté sur la nécessité d'en finir avec l'approche sectorielle qui a fait tant de mal aux fleuves et l'agence de l'Eau rappelé la priorité de restauration de la continuité écologique, sans mentionner Poutès, encore tabou dans trop d'institutions.

L'EP Loire a rappelé, bien seul, que les ONG, acteurs historiques, étaient des partenaires essentiels et l'Europe un soutien indispensable, la Loire étant une « référence européenne en matière de gestion durable d'un fleuve ». Seulement voilà, cette même Europe, par la voie de Mme Carvalho, représentant la DG politique régionale, a présenté



dam right WWF'S DAMS INITIATIVE

Bulletin d'infos n° 41
février 2010

un rapport d'exécution critique du Plan Loire, expliquant que les fonds européens avaient failli être rapatriés... Malgré son côté encore pilote (quand on observe ce qui se passe sur les autres fleuves français), la culture du résultat n'est pas là sur le bassin, trop de blocages subsistent. La représentante a souligné les insuffisances en termes d'innovation, de gouvernance et critiqué, avec courtoisie, une communication limitée à un quizz, quelques fiches généralistes sur les plate-formes, une carte postale, un 4 pages de présentation. Le WWF et Loire Vivante, soutiens inconditionnels du Plan Loire, confirment l'analyse. Si les ONG ont une lourde responsabilité dans l'arrêt brutal de la dynamique Loire Nature, abandonnée suite à leur incapacité à coopérer sur un programme qui contribuait à édifier une culture de projet à l'échelle du bassin, culture qui fait aujourd'hui défaut, elles ne peuvent que déplorer les carences du Plan Loire, elles qui sont confinées à la marge, dans un processus classique de récupération-marginalisation que l'Etat français pratique avec un art consommé. L'Europe ne s'y trompe pas, qui fonctionne, elle, sur une culture moderne : gouvernance ouverte, communication large, innovation assumée, partenariat solide avec les ONG. Le vent du boulet n'est sans doute pas passé loin.

La pêche au saumon enfin interdite au large de l'estuaire de la Loire.

C'est une excellente nouvelle qu'il faut célébrer, car elle montre que enfin, au cœur de l'Administration, dont on sait qu'elle a le cuir dur, les idées de mise en cohérence des politiques publiques pour la restauration de la biodiversité et des enjeux économiques qui vont avec progressent. Après la décision d'abandonner le projet d'extension de Donges Est suite, entre autres, à la mobilisation de 20 ans de Loire Vivante, l'Etat, via la Préfecture des Pays de la Loire vient de prendre un arrêté interdisant la pêche maritime, professionnelle et de loisir du saumon et de la truite de mer « en aval de la limite de salure des eaux du bassin Loire-Bretagne dans les départements de Loire atlantique de la Vendée » (Arrêté n° 262 /2009). Des centaines de saumons adultes pouvaient être pêchés, en toute légalité, en limite de l'estuaire de la Loire, la même pêche devenant une infraction grave dès la ligne administrative héritée de Colbert franchie. Les pêcheurs professionnels en eau douce, les ONG de conservation, de pêche, le CNSS et tous ceux qui, dans les services de l'Etat et ailleurs portent les enjeux de restauration des migrateurs apprécient.



Au Japon : un succès contre le projet de barrage sur la Kuma et 48 projets gelés.

Dans un mouvement de rébellion inhabituel, le gouverneur de la province de Nunamoto a demandé l'annulation du projet de barrage de Kawabe, destiné à « contrôler les crues » dans l'estuaire de la rivière Kuma. L'opposition à ce projet de 3,6 milliards de dollars est parti des communautés paysannes, de pêcheurs et d'environnementalistes qui veulent préserver l'attractivité touristique de la Kuma, attirant chaque année des millions de visiteurs. Ils proposent des solutions moins chères et moins agressives pour gérer le risque naturel d'inondations. Toujours au Japon, le nouveau gouvernement démocrate de Mr Yukio Hatoyama vient de décider de suspendre 48 projets de barrages dans le cadre de la « lutte contre les gaspillages » et devant la contestation croissante de provinces qui en ont marre des projets d'infrastructures hydrauliques inutiles qui ont marqué la nature et les paysages du Japon depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux démocrates en 1955.

Rens. internationalrivers.org

Bétonner le Rizzanese : une « action sociétale » d'EDF.

EDF a créé en 2008, un « Conseil sociétal » composé de divers acteurs de la société civile, chercheurs, ONG, « pour nourrir sa démarche de responsabilité sociétale ». Le groupe nous a adressé une plaquette bilan, « 20 actions sociétales pour une contribution citoyenne ». Oh, surprise. Au milieu d'actions louables comme la lutte contre la précarité énergétique avec la Fondation Abbé Pierre, les économies d'électricité en Slovaquie, un kit pour les familles démunies, les aidant à réduire leurs dépenses d'énergie, l'accès dans les territoires isolés de Guyane, l'éducation à l'énergie en Grande Bretagne ou en Asie, on trouve, devinez quoi, « Un nouveau barrage créateur d'emplois en Corse ». Oh, propagande ! On met sur le même plan un travail appréciable pour créer la culture de l'énergie du XXI^{ème} siècle et, de l'autre, la construction d'un barrage anachronique sur la plus belle rivière de Corse, tout cela pour 40 emplois locaux durant le chantier (combien, à terme, détruits avec le saccage de la rivière, rien n'est dit) et 4 emplois créés en 2014, le béton coulé, pour assurer la maintenance de l'ouvrage, soit 50 millions d'euros par emploi direct, au final. Un record d'action sociétale, sans doute.

Appel d'offre pour des barrages écrêteurs à St Etienne : la charrue avant les bœufs ?

Les différentes lois risques (Barnier, Bachelot) veulent renouveler en profondeur notre culture du risque naturel d'inondations. Des concepts nouveaux, comme celui de la réduction de la vulnérabilité, des méthodes modernes,

**Passez à Enercoop,
l'énergie militante !
www.enercoop.fr**

comme l'association des riverains à la gestion du risque et la récréation d'espaces alluviaux, sont apparus. La nouvelle Directive européenne sur les inondations renforce ces principes novateurs, indispensables pour transformer notre manière de faire face à un risque qui s'est accru avec l'artificialisation des bassins versants, le bétonnage des zones inondables, l'illusion de sécurité créé par des ouvrages hydrauliques vulnérables, l'ignorance par les cultures urbaines des menaces posées par les crues. Sur l'agglomération de Saint Etienne Métropole, malgré 2 crues très importantes en 2003 et 2008, cette nouvelle culture est un peu délaissée et une association de riverains a le plus grand mal pour obtenir des informations sur 2 projets de barrages programmés au titre des « Plans Bachelot ». Saint Etienne Métropole, maître d'ouvrage de deux projets censés réduire le risque sur le Furet et l'Onzon, deux affluents du Furan, a déjà lancé un premier appel d'offre, « pour la réalisation d'études, conseils et assistance juridique (...) lors de la construction de deux barrages écrêteurs ». Les barrages comme seul horizon ? Rens. etreshumainsetzonesinondables@orange.fr.

Poissons d'eau douce de France : plus d'une espèce sur cinq menacée.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'UICN, la Société Française d'Ichtyologie et l'Onema ont publié en décembre les résultats d'une étude réalisée sur les 69 espèces de poissons d'eau douce de la France métropolitaine, qui révèle que 15 sont menacées de disparition. La dégradation et la destruction des milieux naturels constituent la principale menace pour les poissons d'eau douce. Le rôle des barrages dans la réduction des populations de poissons migrateurs (saumon atlantique, esturgeon européen, anguille européenne), tous menacés hormis la lamproie marine est souligné, auxquels il faut rajouter l'extraction des granulats, l'assèchement, le curage, le drainage agricole. Sans oublier la pollution, le changement climatique, une pêche excessive, en particulier en mer. Rien de nouveau sous le soleil. Rens. Vanessa Bis-muth Attachée de presse MNHM Tél. 01 40 79 81 36

Calendrier

7 janvier – 15 mars : Consultation Schéma Eolien de la Loire www.consultation-schema-eolien-loire.fr

4 mars : Journées d'échanges : Effacer les seuils et barrages inutiles, Ecopôle du Forez. Rens. [Frapna Loire accueil-ecopoleduforez@frapna.org](mailto:accueil-ecopoleduforez@frapna.org)

14 mars : Journée Mondiale pour les Rivières. Rens. www.internationalrivers.org/dayofaction

27 mars : 60 minutes pour la planète Eteignons les lumières entre 20 heures 30 et 21 heures 30 www.wwf.fr

22-23 mai : Pandathlon Mont Ventoux, Vaucluse Rens. www.wwf.fr

22 mai : Journée Internationale de la biodiversité www.wwf.fr

18-19 sept 2010 : Année Internationale de la Biodiversité. Fête de la Drobie et de la Beaume. Rens. Syndicat de rivières Beaume et Drobie Tél. 04 75 89 80 89

Pour lire les bulletins d'infos de SOS LOIRE VIVANTE : www.sosloirevivante.org, rubrique bulletins et news-letters

Coordination éditoriale : Martin Arnould,
Chargé de programme « Rivières Vivantes »
Tél : 04 77 21 58 24 - 04 78 27 39 95 (LYON) - marnould@wwf.fr
Editeur : WWF - 1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS
Tél : 01 55 25 84 84 - www.wwf.fr